

### Les subsides

Monsieur le Président, de janvier 1984 à mars 1985, 3,100 prêts, totalisant 98 millions de dollars, ont été garantis aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises dans la région de l'Atlantique. Pour sa part, le Programme de développement industriel et régional nous a permis d'offrir des contributions de 90 millions de dollars afin de réaliser 209 projets.

Monsieur le Président, plus que tout autre, ce gouvernement favorise les échanges et l'éclosion des relations fédérale-provinciales. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, le président du comité du Cabinet chargé du développement économique régional, l'honorable Sinclair Stevens, a établi des rencontres régulières avec ses homologues provinciaux. Depuis la première rencontre à Ottawa en janvier 1985, des rencontres ont eu lieu tous les deux mois dans diverses capitales provinciales pour aborder les questions épineuses qui touchent au développement régional. Ces réunions permettent de discuter du développement économique et aussi de mettre en œuvre une politique de développement conforme aux besoins de diverses régions du pays. Ces réunions leur donnent l'occasion de discuter de questions comme la coordination de l'aide aux petites entreprises par le biais de la déconcentration partielle du programme de développement industriel et régional, la réduction de la réglementation et de la paperasserie qui pèse sur les petites entreprises, la coordination des activités de promotion de l'investissement et la consultation sur les propositions fédérales pour une réforme de la réglementation économique des industries de transport.

Les ministres chargés du développement économique régional ont convenu d'un plan de travail en vue de s'attaquer aux trois grands objectifs liés au développement régional, savoir, attirer et surtout maintenir l'investissement dans toutes les régions, recenser les obstacles au commerce interprovincial ainsi que les possibilités et perspectives d'accroissement de ce commerce, préparer une base de données sur le développement régional. Deux groupes de travail fédéral-provincial ont été créés pour étudier ces questions et leurs rapports seront soumis à l'examen des ministres à la prochaine réunion qui aura lieu en janvier 1986.

Monsieur le Président, nous n'avons jamais vu un potentiel économique semblable à celui qui existe dans le monde d'aujourd'hui. Il faut que le Canada profite de ces possibilités et qu'il se taille la place qui lui revient.

En conclusion, je me pose encore la question: Pourquoi les députés de l'opposition ne sont-ils pas prêts à investir et à travailler avec le gouvernement pour que les programmes et ce qui a été mis en place donnent les résultats le plus rapidement possible, au bénéfice de la population canadienne?

**Le président suppléant (M. Charest):** Questions ou commentaires. L'honorable député d'Egmont (M. Henderson) a la parole.

• (1630)

[Traduction]

**M. Henderson:** Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la députée au sujet de la situation au Cap-Breton. On lui a manifestement préparé son exposé avant que le premier ministre (M. Mulroney) ne réponde à une question à la Chambre aujourd'hui. Il a dit très clairement que, depuis un an et demi, bien peu de choses étaient venues améliorer

l'économie du Cap-Breton, voire même des provinces de l'Atlantique. C'est la raison pour laquelle je dis que c'est hier que son ministère lui a préparé son discours. Les gens des provinces de l'Atlantique ne sauraient se satisfaire du discours dont elle a donné lecture à la Chambre. Ils veulent que le gouvernement agisse. Ils n'ont que faire de mots. On pourrait dire qu'un acte vaut mille mots.

Pour ce qui est de la très importante question des paiements de transfert aux provinces, j'ai là une coupure du *Evening Times Globe* de Saint-Jean intitulée «Baxter fustige les coupes fédérales». M. John B. M. Baxter, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, aurait déclaré ce qui suit:

Les programmes de santé et d'éducation du Nouveau-Brunswick sont gravement menacés par suite de la décision que le ministre fédéral des Finances Michael Wilson a annoncée mercredi de réduire de 2 milliards de dollars les paiements de transfert aux provinces...

Suivant la méthode que Wilson utilisera en fin de compte, le Nouveau-Brunswick, selon Baxter, pourrait perdre soit 60 millions de dollars, soit 120 millions de dollars de paiements de transfert au titre de la santé et de l'éducation.

C'étaient là les commentaires du ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick. Nous avons entendu d'autres ministres et des premiers ministres des provinces de l'Atlantique déclarer sans ambages que les coupes dans les paiements de transfert vont nuire aux provinces de l'Atlantique. C'est un fait qu'elles vont nuire à la plupart des provinces, mais sûrement aux provinces de l'Atlantique.

Comment la députée peut-elle prendre la parole aujourd'hui et déclarer que ce que le gouvernement a fait depuis un an et demi profite aux provinces de l'Atlantique? Comment peut-elle justifier une telle déclaration? J'aimerais également qu'elle nous dise comment les programmes de création d'emploi, comme par exemple la nouvelle stratégie d'emploi pour les Canadiens dont a parlé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald), vont aider ma province et celle de Terre-Neuve, province en si mauvaise posture qu'elle aura besoin d'au moins dix bonnes années de gestion libérale pour connaître des temps économiques décents.

**M. Epp (Provencher):** Quel rêveur!

**M. Henderson:** Comment la députée peut-elle dire que la nouvelle stratégie d'emploi pour les Canadiens que le gouvernement a annoncée profitera à ma province de l'Île-du-Prince-Édouard, alors que le taux de chômage y est plus élevé que jamais depuis 1980?

[Français]

**Mme B. Tardif:** Monsieur le Président, je dois dire que la question de mon honorable collègue me fait sourire. Quand il parle d'une administration libérale dont on récolte les bénéfices aujourd'hui, je pense qu'il a raison. Le problème que l'on vit au Cap-Breton, comme dans l'ensemble des provinces canadiennes, a été préparé par une administration libérale qui a été au pouvoir pendant plus de 20 ans.

**Des voix:** C'est vrai.

**Mme B. Tardif:** S'il y a actuellement des choses qui ne tournent pas rond, spécialement au Cap-Breton... il devrait peut-être poser d'autres questions, et c'est au parti qu'il représente qu'il devrait les poser.

**Des voix:** C'est vrai.